11

VOLTAIRE PATRIARCHE?

Nicholas Cronk Voltaire Foundation, Université d'Oxford Olivier Ferret

Université Lyon 2, membre de l'Institut universitaire de France

« Voltaire patriarche ». La formule semble relever du cliché: pire, du pléonasme. Il est en effet fréquent, notamment pour éviter une répétition à laquelle répugne le bon usage français, de désigner Voltaire comme « le patriarche ». Mais a-t-on pris la mesure des sous-entendus et des implications qui sous-tendent cette expression ? Cette pratique peut certes s'autoriser du discours de l'auteur qui, dès 1758, avoue devenir « patriarche » (à Charles de Brosses, 10 décembre 1758, D7970), qui, l'année suivante, affirme vouloir « vivre en patriarche » (à Tronchin, 7 mai 1759, D8291) et signe certaines de ses lettres « le patriarche suisse » (à Thiriot, 15 juin 1759, D8354). Cette expression a-t-elle toutefois le même statut que d'autres, utilisées en concurrence, par exemple le « vieil ermite » ? Peut-on surtout sans précautions relayer de la sorte le discours de Voltaire, avec lequel fait aussi chorus celui de plusieurs de ses correspondants et contemporains? Frédéric II s'adresse à Voltaire comme au « patriarche de Ferney » (31 juillet 1767, D14323), et Marmontel, comme au « patriarche de la littérature » (mars/avril 1767, D14077); l'abbé toulousain Joseph Audra s'avoue « disciple » et « admirateur » de son « vénérable patriarche » – « le patriarche de la tolérance et de la vertu », précise-t-il plus loin (20 novembre 1768, D15327) 1.

Les contributions ici rassemblées visent à étudier ce phénomène de discours et d'abord à retracer l'histoire de cette expression, depuis sa date d'apparition jusqu'à son affirmation et sa banalisation. Elles cherchent aussi à s'interroger sur le sens et la valeur, notamment idéologique, de cette expression : si, sous la plume de Voltaire, elle est indéniablement chargée d'un intertexte biblique et participerait à ce titre du discours du « Voltaire apôtre » (J.-M. Moureaux), en va-t-il de même lorsqu'elle est employée par d'autres ? Il s'agit ainsi de prêter une attention particulière aux contextes dans lesquels il est question du « patriarche »,

¹ Expressions citées par N. Cronk, « Voltaire and the 1760s: the rule of the patriarch », dans N. Cronk (dir.), *Voltaire and the 1760s: Essays for John Renwick, SVEC* 2008:10, p. 9-21 (ici p. 16 et 18). Sur l'évolution des emplois du mot *patriarche* dans la correspondance, voir p. 15-19.

dans les discours (y compris les discours critiques) et les récits mettant en scène Voltaire, et de mettre en évidence ce que ces emplois révèlent de sous-entendus et d'arrière-pensées. Parallèlement à l'analyse de cette posture discursive, il faut enfin réfléchir à la mise en œuvre d'une iconographie du « patriarche ».

L'objectif de cet ensemble d'article n'est donc pas d'évoquer une nouvelle fois les épisodes de la geste du « patriarche », mais plutôt de s'interroger sur les tenants et les aboutissants de la mythologie qu'ils fabriquent et/ou perpétuent, et à examiner les modalités et les enjeux de cette représentation de Voltaire, dont les prolongements sont occasionnellement envisagés au-delà du dix-huitième siècle. Nous voudrions, au cours de cette présentation, attirer l'attention sur les éléments saillants mis au jour par les études qui suivent et les replacer dans le contexte de certains travaux qu'elles prolongent. Nous nous efforcerons aussi de signaler, le cas échéant, des pistes de recherche qu'il conviendrait d'explorer plus avant afin de compléter une enquête qui, dans son état présent, ne peut se prétendre exhaustive.

Le patriarcat de Voltaire a quelque chose de bien spécifique et commence au moment où il s'installe au château de Ferney. Aux Délices, où Voltaire s'est établi en 1755, Voltaire se trouvait « à l'étranger », dans une république protestante. Il était obligé de louer sa maison, car – savoureuse ironie – il n'avait pas le droit, en tant que catholique, d'en être le possesseur. Dès que Voltaire devient le propriétaire de Ferney, tout change. Il réside maintenant sur le sol français, il est maître de son domaine, il est même seigneur du village et se réjouit des droits féodaux que lui confère une telle position. Voltaire est désormais l'auteur le plus célèbre en Europe, et c'est à partir de Ferney qu'il fera entendre sa voix - une voix dont il importe de mesurer la portée. Seigneur de village, investi d'une autorité légale, mais aussi morale, la figuration de Voltaire en patriarche soulève d'emblée la question du rapport à la paternité, partant à la filiation, plus généralement à la transmission d'un héritage dont on peut se réclamer. Il convient ainsi de s'interroger sur le problème de la paternité et d'abord, dans l'archéologie du sujet, du rapport que Voltaire entretient avec la figure paternelle et de ses incidences éventuelles sur la posture patriarcale qu'il adopte d'une manière de plus en plus consciente lorsqu'il atteint la soixantaine². Mais la question soulève aussi le problème de l'instauration d'une paternité plus ou moins symbolique, qui engage les relations que Voltaire entretient avec ses proches et ses protégés, et qui, au-delà, confère une coloration particulière au statut qui lui serait reconnu de père fondateur de la « secte » philosophique, à inscrire dans une lignée, un héritage, et dans une descendance, une postérité à envisager dans sa plus large extension.

² Voir S. Menant, « Patriarcat et subconscient voltairien », ici même, p. 181-191.

À la construction de cette posture du patriarche, qui s'effectue peu à peu au cours des années 1760, concourt une iconographie dont le plus illustre artisan est Jean Huber. On connaît en particulier la série des saynettes mettant en situation Voltaire dans certaines des activités du seigneur de Ferney : « Le lever de Voltaire », « Le déjeuner de Voltaire », « Voltaire jouant aux échecs », « Voltaire recevant des visiteurs », « Voltaire plantant des arbres », « Voltaire en cabriolet », « Voltaire montant à cheval », « Voltaire corrigeant un cheval qui rue », « Voltaire dans une scène théâtrale », « Voltaire et les paysans »³. On retrouve, dans ces vignettes, que l'on peut observer, de manière certes quelque peu anachronique, comme autant d'images d'Épinal, certains des épisodes de la « geste » du patriarche évoquée plus haut. On connaît peut-être moins, du même Huber, les « têtes de Voltaire » (fig. 1), qui sont autant de variations sur les physionomies diverses, de port et d'expression, d'un visage portant perruque, bonnet ou turban. En bas et à droite, comme au terme du parcours de lecture de la gravure, un personnage entier, assis, le corps incliné reposant sur le bras d'un fauteuil, dans une posture nonchalante inspirant une forme de sérénité méditative. Mais de cette gravure peut aussi être faite une lecture ludique, cherchant à substituer à la tête baissée et songeuse du personnage les autres têtes qui occupent l'espace de la représentation, conférant au Voltaire assis une tout autre résonance : le vieillard édenté éternellement souffrant, l'homme au regard aigu et vif, l'ironiste au sourire en coin qui n'entend pas être dupe, entre autres. Autant d'expressions qui illustrent la mobilité légendaire du personnage, et qui rejoignent aussi, comme on le verra, la variété des inflexions d'une voix, susceptible de s'incarner dans de multiples rôles, toujours en représentation, dans la vie comme dans ses textes. Loin de se réduire à une posture unifiée, l'image du patriarche est en continuelle recomposition.

Encore différente est la gravure de Vachez (**fig. 2**), qui campe, « d'après nature », un Voltaire debout, dans un cadre de nature, le regard fixé sur l'horizon, dans une posture dont tout suggère la stabilité, jusques et y compris la présence de la canne sur laquelle prend appui le personnage. Loin de n'être qu'un indice de vieillesse, signalant l'âge vénérable du patriarche, l'élément souligne au contraire la verticalité d'un vieillard qui n'est pas courbé par les ans mais se tient droit, pour ainsi dire attendant de pied ferme, dans l'attitude tranquille, qui est aussi de défi, de celui qui est éventuellement prêt à en

³ Voir *Voltaire. Documents iconographiques*, avec une préface et des notes de L. Gielly, Genève, P. Cailler, 1948, en particulier n° 13-24. Voir G. Apgar, « La "Voltairiade" de Jean Huber », dans E. Deuber-Pauli et J.-D. Candaux (dir.), *Voltaire chez lui : Genève et Ferney*, Genève, Sikra, 1994, p. 106-135. Voir aussi, du même auteur, *L'Art singulier de Jean Huber : voir Voltaire*, Paris, Adam Biro, 1995.



Fig. 1. Jean Huber, « Têtes de Voltaire » (collection privée)

15



Fig. 2. Vachez, « Voltaire, d'après nature » (collection privée)

découdre. La gravure, inspirée par « L'homme unique à tout âge » de Huber⁴, est en effet accompagnée d'une légende qui en réoriente la lecture et qui lui confère aussi une portée critique : « Sur tous les beaux esprits en despote je règne,/Et c'est assez pour moi qu'on me flatte, et me craigne ». S'insinue ainsi l'idée d'un règne du patriarche qu'il convient de courtiser, et qui exerce une forme de tyrannie fondée sur la crainte. Le distique satirique, qui invite à effectuer une interprétation ironique de cette posture de majesté⁵, restreint aussi discrètement l'empire despotique du personnage, dont l'influence ne s'étendrait pas au-delà de la foule des « beaux esprits » : on aurait pu attendre, en lieu et place, « gens de lettres » ou « philosophes » — même si la substitution eût compromis la métrique. Une telle gravure rappelle utilement que la stature patriarcale à l'édification de laquelle Voltaire s'est prêté, qu'il s'est même lui-même employé à ériger, peut également être susceptible de détournements.

L'analyse de l'iconographie du patriarche mériterait sans doute de plus amples développements. Principalement fondées sur celle de matériaux textuels, les différentes contributions qui suivent s'attachent à l'examen de la constitution de la figure du patriarche en tant que construction discursive. Elles invitent en particulier à se montrer sensible à l'importance de la nature des textes dans l'élaboration des représentations à laquelle ils participent : ce que l'on pourrait désigner comme l'énonciation du patriarche est affaire de voix, comme en témoignent les accents diversifiés que Voltaire confère à ses prises de parole ; elle a aussi partie liée avec le choix de certains genres. Que Voltaire soit luimême à l'origine de la construction d'une posture de patriarche, c'est ce qu'indiquent en particulier les textes qui transmettent un discours érigeant le je en patriarche des lettres et de la philosophie, c'est-à-dire conférant au je une position dominante parmi les « gens de lettres » et parmi les « philosophes », ces termes étant à entendre dans leurs acceptions contemporaines. Au-delà des figurations diverses que proposent les personnages de vieillards dans les contes et le théâtre, la correspondance de Voltaire semble bien être le lieu d'où émergent les premiers éléments caractérisant Voltaire comme patriarche avec toutes les inflexions qu'entraîne la diversité des correspondants et la manière dont le discours voltairien s'ajuste à l'identité de celles et ceux auquel il s'adresse, jouant en quelque sorte autant de rôles privés et publics. Car les « vraies » lettres voisinent aussi avec des lettres « fausses », en tant que le locuteur s'y dissimule sous un masque fictif, parfois désigné par un pseudonyme. Le passage à la publication s'effectue aussi par le biais de recueils

⁴ Voltaire. Documents iconographiques, op. cit., nº 32.

⁵ On songe, entre autres, au très célèbre portrait de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud.

voire de pamphlets⁶ qui travaillent ainsi à fabriquer de l'unité à partir du divers et, par la mise en ordre – et en série – des lettres, à mettre en place les éléments d'un portrait de Voltaire en patriarche, doté d'une orientation différente selon que le recueil émane de Voltaire ou de ses adversaires. Dans l'échange incessant des constructions et des reconstructions, Voltaire est ainsi conduit à élaborer lui-même certains recueils, en particulier celui des « Lettres véritables de M. de Voltaire » qui, faisant suite au texte du Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade, lui-même tissé d'extraits de lettres, fait partie intégrante du dispositif d'élaboration d'une image patriarcale de Voltaire « en majesté »7. Ici encore, ces lettres n'ont de « véritable » que l'authenticité que leur assigne le titre du recueil, lequel réunit des lettres qui, comme le révèle leur étude, ne sauraient être dites entièrement forgées, mais ont été retouchées, voire falsifiées, pour la circonstance. Contribuent aussi à la construction du personnage du patriarche certains des récits (auto)biographiques constituant ces « Vies de Voltaire » dont le phénomène a récemment été étudié, du xVIII^e au xXI^e siècle⁸. Dans cet ensemble, un texte comme le Commentaire historique, qui s'apparente au genre des mémoires, occupe une place centrale dans une entreprise visant, de la part de Voltaire, à s'édifier un monument9, à ériger une statue de lui-même en patriarche des lettres voulant aussi apparaître comme conscience du siècle. L'élaboration de la posture patriarcale passe encore par le recours à d'autres formes spécifiques. On peut songer, par exemple, à la fonction assignée à certaines épîtres. L'Épître à Boileau (1769) porte un sous-titre, « Mon testament », qui aurait pu également servir à d'autres poèmes. Dans l'Épître de l'auteur, en arrivant dans sa terre près du lac de Genève, en mars 1755, Voltaire, avant de devenir patriarche, se présente dans une posture de citoyen suisse... et libre 10. Plus tard, douze ans après son installation au château de Ferney, Voltaire s'efforce, dans l'Épître à Horace (1772), de s'affirmer dans la posture du philosophe sage et tolérant : un homme au-dessus des persécutions quotidiennes, un homme ancré dans les affaires pratiques de sa communauté¹¹. Comme toujours chez

⁶ Voir N. Cronk, « L'auteur patriarche : une construction en lettres », ici même, p. 47-60.

⁷ Voir Ch. Mervaud, « Voltaire en majesté : les "Lettres véritables" du *Commentaire historique* », ici même, p. 61-107.

⁸ Voir Ch. Cave et S. Davies (dir.), Les Vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, xvıııe-xxıe siècles, SVEC 2008:04.

⁹ Voir M. Hersant, « Un patriarche en représentation : le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de* La Henriade », ici même, p. 109-120. Sur cet ouvrage, voir aussi, du même auteur, « Le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de* La Henriade : Voltaire historien de lui-même », *Cahiers Voltaire*, n° 7 (2008), p. 73-89.

¹⁰ Voir OCV, t. 45A (2009), p. 239-244.

¹¹ Voir OCV, t. 748 (2006), p. 262-272.

Voltaire, la poésie est mise au service de sa réputation. On peut également songer à la forme du sermon, que Voltaire inaugure, en 1761, avec le *Sermon du rabbin Akib*¹².

Le choix d'une telle forme, dont les résonances bibliques sont évidentes, éclaire ainsi le rapprochement souvent effectué entre la posture voltairienne et le modèle des patriarches de l'Ancien Testament, qui révèle la complexité des soubassements du personnage du patriarche : le phénomène a été observé à plusieurs reprises, on a ici affaire à l'élaboration d'une figure cristallisant un ensemble de valeurs, dont la figuration même passe par la convocation, éventuellement polémique, d'une série d'archétypes. Les échos ainsi mis au jour pointent certes l'identification d'un mode de vie patriarcal, mais aussi, et sans doute d'abord, l'expression d'un positionnement idéologique qui – la coïncidence n'a rien de fortuit – est étroitement lié à l'actualité du combat contre l'Infâme et à la mise en œuvre stratégique d'un tel combat. C'est dire que le personnage du patriarche s'apparente, dans cette perspective, à un composé instable, en tout cas travaillé par des tensions, à commencer par celle qui oppose une figuration emblématique de la sagesse et la dimension occasionnellement intempestive des prises de position voltairiennes, sur les questions religieuses en particulier. De là, les inflexions particulières que prend le discours de « Voltaire apôtre » 13, envisagé notamment à partir des appels aux « frères » que lance le patriarche dans sa correspondance, de même que le discours sur la fraternité voltairienne transmis par le biais de sermons. Au-delà de la diffusion d'une bonne parole philosophique à laquelle s'emploie inlassablement Voltaire au cours des années 1760, se laisse ici appréhender une autre facette du personnage que ces textes élaborent : celui d'un chef spirituel, d'un chef de « secte », en somme celui du « patriarche de la philosophie ». Un tel rapport au combat idéologique conduit également à s'interroger sur l'efficacité pragmatique du recours à ces formes et au discours qu'elle véhiculent. On se souvient du mot de Grimm, selon lequel, si D'Alembert est « le chef visible de l'illustre Église », c'est bien Voltaire qui est son « fondateur » et son « soutien » ¹⁴. La représentation de Voltaire patriarche a sans doute pu servir de totem identitaire à une génération, au moins, celle

¹² Voir A. Gurrado, « "Mes frères" : la constitution de la fraternité voltairienne dans le *Sermon du rabbin Akib* », ici même, p. 121-134.

¹³ Voir J.-M. Moureaux, « Voltaire apôtre. De la parodie au mimétisme », *Poétique*, n° 66 (avril 1986), p. 159-177, et ici même, p. 23-46. Parce qu'en exploitant le très riche corpus de la correspondance, il met en évidence les ambiguïtés qui travaillent l'énonciation du patriarche, il nous a semblé très utile de rééditer, au début de l'ensemble des contributions qui suivent, cet article important devenu difficile d'accès.

¹⁴ Cité par J.-M. Moureaux, ibid., p. 42 et n. 40.

19

des « philosophes », ce qui engage par là même une certaine conception des Lumières à considérer aussi en diachronie, en lien avec la façon dont a été élaborée et réélaborée, au cours des siècles, l'histoire des Lumières en tant que mouvement philosophique.

C'est pourquoi l'étude de la construction du personnage du patriarche se doit de prendre en compte des considérations relatives à la réception. Celle-ci peut être appréhendée par l'intermédiaire de témoignages : on connaît les travaux portant sur le phénomène, déterminant pour mesurer le retentissement de la stature patriarcale de Voltaire, de ce que l'on serait tenté de nommer, dans ces circonstances, le pèlerinage à Ferney¹⁵, qui n'est qu'un indice de la naissance et de l'affirmation, à partir des années 1770, d'un culte des grands hommes 16. Sans doute moins connus sont les témoignages de proches de l'entourage de Voltaire, dont la portée n'est certes pas la même, ne serait-ce qu'en raison de la nature épistolaire du corpus et du caractère souvent privé des échanges. Ainsi de celui du marquis de Florian¹⁷, dont on découvre la proximité idéologique avec le « grand homme », témoignage qui apporte un éclairage sur la dimension familiale de l'image patriarcale de Voltaire. Florian évoque aussi les circonstances du dernier voyage de Voltaire à Paris, et son témoignage mérite d'être confronté à celui, récemment mis au jour, de Jean-Louis Wagnière sur la mort – voire les « deux morts » – de Voltaire 18. Le retentissement de cet épisode, en raison de son ampleur médiatique, justifierait que l'examen du sort réservé à la figure du patriarche soit aussi conduit au sein de la multitude des textes qui évoquent la mort de Voltaire dans la presse¹⁹, mais aussi dans les textes des éloges qui se multiplient pendant les années 1778 et 1779.

De la réception participe aussi en quelque sorte le phénomène éditorial que constitue la publication, entre 1784 et 1789, de la première édition posthume des Œuvres complètes de Voltaire, entreprise par Condorcet, Decroix et Ruault,

¹⁵ Voir J.-C. Bonnet, « La visite à Ferney », dans Ch. Mervaud et S. Menant (dir.), *Le Siècle de Voltaire. Hommage à René Pomeau*, Oxford, Voltaire Foundation, 1987, 2 vol., t. l, p. 125-135. Voir aussi F. Bessire, « Un après-midi chez Voltaire : récit inédit d'une visite à Ferney », *Cahiers Voltaire*, n° 1 (2002), p. 109-113.

¹⁶ Voir J.-C. Bonnet, *Naissance du Panthéon. Essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Fayard, 1998.

¹⁷ Voir Ch. Paillard, « Voltaire et le marquis de Florian. Le rôle du cercle familial dans l'édification du statut patriarcal de Voltaire », ici même, p. 135-152.

¹⁸ Voir Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière ou les Deux morts de Voltaire. Correspondance inédite*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2005 ; voir aussi, du même auteur, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Lettres et documents*, *SVEC* 2008:12.

¹⁹ Voir la notice de J.-F. Perrin, dans *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours*, année 1778, éd. sous la dir. de Ch. Cave, Paris, Champion, à paraître. Une étude similaire pourrait aussi être consacrée au traitement de l'épisode dans d'autres périodiques, le *Journal de Paris*, par exemple.

prolongée par une *Vie de Voltaire* due à Condorcet (1790) ²⁰: avec cette édition, dont la conception et le projet idéologique sous-jacent constituent un acte militant, le personnage du patriarche acquiert ainsi une dimension quasi mythique. Par la suite, loin d'être figée dans cet autre monument qu'érige l'édition de Kehl, l'image du patriarche connaît de nouvelles reconfigurations et fait en particulier l'objet d'une axiologisation fortement contrastée. En témoigne la représentation, au moment de la Révolution et de l'Empire, de pièces de théâtre mettant en scène le personnage du patriarche ²¹, qui s'inscrivent dans le massif des représentations du « philosophe sur les planches » ²². Voisinent, dans ces pièces, l'image persistante, célébrée dès le retour triomphal de Voltaire à Paris jusqu'au transfert de ses restes au Panthéon, de l'« homme aux Calas », sauveur de l'humanité souffrante. Mais à l'image du « patriarche de la Révolution » s'oppose aussi, dans un violent contrepoint, celle du « patriarche des incrédules et des athées », qui illustre la violence des débats que suscite la figure de Voltaire au cours du xix^e siècle ²³.

Une telle bipolarisation s'observait toutefois déjà dans les écrits des contemporains de Voltaire. À titre d'illustration, les extraits suivants des *Nouvelles ecclésiastiques*, qui, lorsqu'il est par exemple question, le 9 janvier 1777, de l'édition, sous l'adresse de Londres, 1776, des *Pensées* de Pascal, stigmatisent l'ajout des « remarques critiques du patriarche des incrédules » ²⁴. Le périodique rend aussi compte, le 1^{er} mai de la même année, de la publication du « *Commentaire historique* sur ses propres ouvrages », par le « patriarche de la nouvelle philosophie » ²⁵. L'expression, dans la plus pure tradition du discours antiphilosophique, a évidemment une visée de dénigrement, ce que confirme, si nécessaire, la manière dont, le 3 juillet, se trouve évoquée l'« impéritie en tout genre » de Voltaire, qui « se croit une divinité, qu'on ne saurait contredire sans blasphème » : « Aussi dès qu'un écrivain a cette témérité, le patriarche de la nouvelle philosophie, qui déclame tant contre les haines théologiques, ne lui répond que par des injures grossières et des épithètes des Halles » ²⁶. Où

²⁰ Voir L. Gil, « De l'hommage à l'éloge : contribution à l'édification du mythe du "patriarche" par Condorcet. L'édition de Kehl et la *Vie de Voltaire* », ici même, p. 153-166.

²¹ Voir B. Innocenti, « Le patriarche sur les planches du théâtre de la Révolution et de l'Empire », ici même, p. 167-179.

²² Voir P. Hartmann (dir.), *Le Philosophe sur les planches. L'image du philosophe dans le théâtre des Lumières : 1680-1815*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2003.

des Lumières : 1680-1815, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2003.

23 On en trouvera d'autres exemples dans la section consacrée à « Voltaire et l'histoire nationale :

lectures et réception au xix° siècle », Revue Voltaire, n° 10 (2010), p. 27-155.

24 Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire de la Constitution Unigenitus pour l'année M. DCC. LXXVII, p. 8.

²⁵ *Ibid.*, p. 71.

²⁶ Ibid., p. 108.

l'on retrouve la thématique générale, qui relève bien d'un discours topique, du distique accompagnant la gravure de Vachez, évoqué plus haut. L'enquête dans les périodiques mériterait d'être prolongée. Du côté des antiphilosophes, il manque une étude du traitement de la figure du patriarche dans *L'Année littéraire* en particulier. Du côté des philosophes, sinon des « frères », une recherche comparable serait à entreprendre dans la *Correspondance littéraire*, qui voit entre autres la naissance d'une rubrique, significativement intitulée « Correspondance du patriarche ». Du reste, l'examen révèlerait sans doute une situation plus complexe, en particulier au-delà de la décennie 1760 : il faudrait ainsi mettre en évidence les inflexions éventuelles du discours des rédacteurs de la *Correspondance littéraire* dès lors que, dans les années 1770, commence à être contestée, à l'intérieur même du clan des « philosophes », la position hégémonique du patriarche.

Un indice parmi d'autres des tensions qui caractérisent la représentation du patriarche peut être trouvé dans l'affaire de la statue de Jean-Baptiste Pigalle, qui fait grand bruit en 1770. Montrer Voltaire tout nu ne va pas de soi. On se souvient que cette statue, commandée par ses amis pour rendre hommage au philosophe, finit par en faire un objet de dérision. Dès septembre 1770, plusieurs commencent à parler de la représentation de Voltaire « en squelette », et l'ironie provoquée par la statue se retourne vite contre le patriarche luimême. Une épigramme qui circule à Paris est relayée dans les *Mémoires secrets* (16 octobre 1770) comme dans la *Correspondance littéraire* (avril 1771):

J'ai vu chez Pigalle aujourd'hui
Le modèle vanté de certaine statue :
À cet œil qui foudroie, à ce souris qui tue,
À cet air si chagrin de la gloire d'autrui,
Je me suis écrié : ce n'est point là Voltaire,
C'est un monstre... Oh! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui.

Voltaire se défend dans une « Lettre à M. Pigalle », bien entendu rédigée en vers, imprimée dans les pages du *Mercure de France*²⁷; mais l'idée initiale de faire installer la statue dans un lieu public doit être abandonnée²⁸...

²⁷ Mercure de France, avril 1773, p. 38-40; M, t. 10, p. 410-412. Voir aussi les vers que Voltaire adresse à Mme Necker, présidente des souscripteurs pour la statue: M, t. 8, p. 537 (D17083), et M, t. 10, p. 453-454 (D20379).

²⁸ Sur l'« affaire » de la statue, voir Guilhem Scherf, *Jean-Baptiste Pigalle : Voltaire nu*, Paris, Louvre-Somogy, 2010.

Un tel exemple illustre les ambiguïtés qui s'attachent à la représentation de la vieillesse. Mais Voltaire a-t-il un âge ? Plus précisément, l'un des enjeux de la représentation de soi en patriarche n'est-il pas, paradoxalement, d'apparaître sans âge – voire hors d'âge, comme on le dit des bonnes liqueurs. Les éléments de la réception invitent toutefois à examiner dans quelle mesure la gestion médiatique de l'imagerie du patriarche échappe à celui qui, à partir des années 1760, a tant œuvré à sa constitution. Ils soulèvent à l'évidence la question du vieillissement du discours voltairien pour les contemporains, de même que les fluctuations du discours sur le patriarche, au XIX^e siècle et au-delà, prennent sens par rapport aux modalités de la constitution d'une histoire des Lumières et à la place que l'on reconnaît à la figure de Voltaire et à son héritage, en somme par rapport aux multiples aspects d'une postérité immédiate et future.